

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'YONNE

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

3e CIRCONSCRIPTION SENS-JOIGNY

Jean-Paul COFFRE

Né le 8 Septembre 1920

Chevalier de la Légion d'Honneur -- Croix de Guerre -- Médaille de la Résistance
Docteur en Droit -- Sous-Préfet -- Conseiller Général du Canton de SAINT-JULIEN-DU-SAULT
Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Saint-Julien-du-Sault
Administrateur de l'Office Départemental d'H. L. M.

(RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE)

Remplaçant éventuel : René MUGOT

Cultivateur -- Adjoint au Maire de GISY-LES-NOBLES -- Président communal des Bouilleurs de Cru -- Délégué cantonal de la Fédération Nationale des Exploitants Agricoles

ELECTRICES, ELECTEURS,

Dans le monde où nous vivons, la politique traditionnelle doit céder le pas à l'économique, au social, aux grands problèmes d'équipement. Cependant, ce serait être sans courage que de pas se situer politiquement.

Qui suis-je ?

Un homme du centre, éloigné des extrêmes, attaché avant tout à la République et aux libertés individuelles qui, quoiqu'on en ait pu dire, s'accordent parfaitement à l'ordre, à la justice et à l'efficacité.

Je ne saurai souhaiter le retour de la IVe République. La page est tournée. L'avenir est à une démocratie que commamdent l'évolution du monde moderne, la naissance de l'Europe, la nécessité d'associer un pouvoir législatif, réaliste et constructif aux grandes tâches qui s'offrent à la France et d'abord à notre essor économique.

C'est pourquoi j'ai tenu à prendre comme suppléant dans cet arrondissement à majorité agricole, un représentant de l'une des forces vives de la Nation, en la personne de M. MUGOT, agriculteur et délégué du Canton de PONT-SUR-YONNE de la Fédération des Exploitants.

Si les électeurs veulent bien m'accorder leur confiance, je situerai mon action sur trois plans différents :

1° **SUR LE PLAN NATIONAL :** Je suis partisan de l'intégration européenne ; il convient d'œuvrer pour la constitution rapide de l'Europe : là est notre intérêt, sur le plan économique comme sur celui de la défense.

J'ai, par contre, un point de vue réservé sur le tête-à-tête avec l'Allemagne, car l'histoire nous a montré ce que pouvait être le renversement des alliances : deux guerres mondiales en sont sorties.

C'est dans le cadre de l'Europe que doit se placer le rapprochement franco-allemand et seulement dans ce cadre, pour le plus grand bien de notre Nation et des autres peuples du Continent.

Je reste fidèle à l'Alliance Atlantique. La France doit être aussi présente dans les organisations internationales et partout où sont en cause les valeurs de notre civilisation et l'avenir du Monde.

Dans le domaine des institutions, je considère que la Constitution doit être appliquée telle qu'elle a été votée par le peuple sans interprétation abusive qui en trahirait l'esprit. Céder sur ce point, ce serait trahir la volonté de la Nation et compromettre l'avenir de nos libertés.

Pour éviter que se reproduisent les crises successives qui affaiblirent la République, il convient d'instaurer un Gouvernement de législature. Il faut aussi garantir l'indépendance de la Justice à l'égard du Pouvoir. Quant à l'Armée, après ses déchirements internes, elle doit panser ses plaies et retrouver sa mission traditionnelle.

Je suis également très réservé à l'égard du projet de force de frappe nationale ; nos moyens financiers ne nous permettent pas d'être efficaces en restant isolés, compte tenu des investissements prioritaires auxquels nous avons à faire face dans le domaine de l'eau, de l'électricité, des routes, des écoles, etc...

C'est seulement dans un cadre européen que cette force de frappe est concevable.

Dans le domaine économique et social, il faut poursuivre l'expansion pour assurer le plein emploi et la vitalité du commerce et de l'artisanat ; le plan établi doit aussi prévoir un effort d'augmentation des programmes de logement, assurer le soutien de l'Agriculture par un retour au principe de l'indexation et la parité sociale du monde rural.

Sur ce dernier point, je me suis engagé à fixer mes positions en accord avec les organisations agricoles.

Je suis soucieux d'établir également un contact suivi avec les organisations professionnelles commerciales. La défense du moyen et du petit commerce se confond avec la défense de nos libertés.

Un grand effort doit être fait pour l'équipement scolaire, le aménagements sportifs, le recrutement en nombre suffisant des enseignants et l'adaptation des programmes scolaires et universitaires aux données de la vie moderne et de la concurrence européenne.

En ce qui concerne l'Algérie, il n'est pas nécessaire d'épiloguer sur ce que l'on n'a pas fait ou que l'on aurait dû faire. Il faut, par contre, soutenir sans faiblesse les Français qui sont restés sur place tout en manifestant une sollicitude concrète et attentive pour que puissent s'implanter en France ceux qui sont revenus et qui sont aussi ici chez eux.

Ils ont droit à toute notre affection et à la sollicitude de cette nation à laquelle ils appartiennent et qu'ils enrichiront de leur expérience et de leur volonté.

J'entends aussi être vigilant en ce qui concerne les droits des anciens combattants.

2° **SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL :** Au sein de notre Conseil Général, mes préoccupations et mon action depuis des années se sont tournées vers les problèmes économiques, et je pense ne pas avoir eu un rôle négligeable dans les décisions qui ont été prises concernant la réfection des chemins vicinaux, le logement, l'aide aux communes qui veulent s'équiper sur le plan de l'industrialisation ou du tourisme, etc...

Reste maintenant, en premier lieu, à trouver des solutions inédites pour les problèmes **d'adduction d'eau** car au rythme des crédits alloués, bien des communes ne seront pas desservies avant 20 ans, et celles appartenant aux grands syndicats continueront à payer des centimes de garantie, **ce qui est impensable.**

Le caractère tragique de cette situation ne semble guère avoir préoccupé le député sortant.

J'ai suggéré récemment qu'une formule pourrait consister à utiliser les subventions de l'Etat, non plus en capital, mais en remboursement des annuités d'emprunts que feraient les syndicats ou communes, système déjà existant pour nos routes. Le volume des travaux serait ainsi considérablement augmenté.

Je soutiendrai, en tout cas, avec une énergie extrême, les décisions prises sur le plan départemental auprès du Ministère de l'Agriculture et, s'il le faut, devant l'Assemblée Nationale, car la situation actuelle ne peut durer. Elle est proprement scandaleuse.

Je continuerai aussi à suivre avec beaucoup d'attention, les problèmes de logements que je connais bien, à titre personnel et comme administrateur de l'Office départemental d'H.L.M., ainsi que les problèmes d'équipement sanitaire et social. Il faut augmenter l'importance des hospices où aucune place ne peut être trouvée en ce moment pour nos vieux. J'ai aussi commencé une campagne avec d'autres personnes, pour que soit trouvée une solution, dans notre département, au problème des enfants arriérés pour lesquels aucune école n'existe.

Je voudrais, d'autre part, m'élever contre la campagne qui se poursuit à SENS et tend à insinuer l'idée que si le Député n'est pas un « homme de ville », les projets d'avenir seront compromis. Remarquons que si les projets sont nombreux et que l'on parle beaucoup de ce que sera la ville en 1975, SENS, jusqu'à maintenant, est très en retard dans son développement, par rapport à des villes telles que MONTEREAU ou FONTAINEBLEAU, ailes marchantes dans notre région de l'expansion économique.

Je serai prêt à reprendre en mains les projets en cours et à défendre avec dynamisme, auprès des ministères pour assurer leur financement ou obtenir des décisions rapides, les dossiers de SENS comme ceux des autres villes telles que JOIGNY ou MIGENNES, ainsi que ceux des autres communes comme BRIENON, VILLENEUVE-SUR-YONNE, VILLENEUVE-L'ARCHEQUE et bien d'autres, qui ont actuellement des programmes en suspens.

Je pense qu'aucune personne ni aucune collectivité ne se trouveraient lésées par mon élection, car je ne serai pas un député fantôme, n'intervenant jamais à l'Assemblée Nationale, indifférent aux chefs-lieux de canton et aux petites communes auxquels je rendrai fréquemment visite, et suivrai de près les problèmes d'équipement.

Telles sont mes conceptions du mandat de parlementaires et je compte agir pour l'arrondissement comme je le fais dans mon canton où, grâce à des permanences et des visites, je suis en contact étroit avec les élus et la population.

Ce travail, réalisé à l'échelon du canton, est votre meilleure garantie à mon égard et pour moi les meilleures lettres de créances vis-à-vis de vous.

3° **SUR LE PLAN INDIVIDUEL :** Il s'agit là, du côté humain du rôle de l'élu que je considère comme très important : il est, en effet, réconfortant de savoir qu'en cas de difficulté, on peut trouver auprès de lui soutien et conseil.

Les permanences effectuées et les nombreuses lettres reçues depuis des annés, m'ont amené à régler bien des difficultés : les retraites des vieux souvent en suspens depuis des années, ont toutes été réglées ; bien des jeunes aussi ont été aidés par mes soins soit, pour continuer des études, soit pour trouver une situation, soit pour être conseillé à cet âge où il est difficile de choisir une voie qui engage pour la vie.

Comment ne serai-je pas moi-même profondément solidaire de cette jeunesse qui fera de notre pays le plus actif et le plus vivant d'Europe, mais qui a besoin d'écoles, d'emplois, de logements, de paix et d'espoir.

De nombreuses questions devraient être encore évoquées dont je parlerai lors de mes réunions électorales que le temps ne me permettra malheureusemnt pas de faire dans chacune des communes, bien que j'essayerai au moins faire une visite rapide dans chacune d'elles.

En conclusion, en dehors de mon activité au Parlement, je compte donner le maximum de mon temps pour notre arrondissement, d'autant que je consacrerai toute mon activité à mon mandat.

Un député doit être un représentant au sens à la fois le plus haut et le plus quotidien du terme, un homme au service des autres, de sa circonscription, des villes et villages qui la composent, des hommes, enfin, qui n'ont pas besoin de mots ni de promesses, mais d'efficacité, de solidarité fraternelle et d'amitié.

Si vous m'envoyez au Parlement, c'est chacun de vous que je représenterai. Je ne connais pas de meilleur moyen d'assurer le dialogue de l'électeur et de l'Etat, du peuple de ce pays et de ceux qui ont la charge de son avenir.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Comme tous ceux qui me connaissent doivent le penser, je précise que ce n'est aucunement par amsition politique que j'ai accepté d'être le suppléant de M. COFFRE. Ce sont les cultivateurs qui m'honorent de leur confiance — et dont certains sont également responsables d'organisations agricoles du Sénonais — qui ont insisté pour que je sois le représentant des milieux agricoles auprès du candidat, Conseiller Général de SAINT-JULIEN-DU-SAULT.

Comment ne pourrions-nous pas, en effet, oublier que ce fut un des premiers gestes du Gouvernement de la Ve République, de supprimer l'indexation des produits agricoles, difficilement acquise antérieurement et qui représente pour nous une question de justice sociale. Il est, en effet, inconcevable que le prix des produits agricoles n'ait pratiquement pas été modifié depuis dix ans, face à l'ascension vertigineuse de tous les autres prix, diminuant ainsi d'année en année notre pouvoir d'achat.

Nous ne pouvons oublier aussi les manifestations agricoles de SENS, où nous défendions notre droit à une vie décente, et la prise de position des Députés qui ont refusé de s'associer à la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire, alors que nos problèmes agricoles étaient en jeu.

M. COFFRE, dont la réputation à la tête de son canton, dans le Jovinien et une partie du Sénonais, est excellente, nous a proposé sa collaboration pour étudier avec nous nos problèmes agricoles et être notre porte-parole pour les défendre à l'Assemblée Nationale.

Nous lui avons donné notre accord et c'est la raison pour laquelle j'ai accepté d'être à ses côtés, pensant que la grande majorité des cultivateurs de l'arrondissement qui n'ont pas la mémoire courte, lui apporteront aussi leur confiance comme nous le faisons nous-mêmes.

René MUGOT.

Vu le Candidat :

IMP. COOPÉRATIVE CHEVILLON - SENS - Y.